LE CLERGÉ NAMUROIS DURANT LA PREMIÈRE OCCUPATION

Entre exaltation patriotique et dénonciation des comportements déviants

- Valentin Malfait -

Dès le début de l'occupation, l'autorité allemande proclame l'interdiction d'afficher publiquement les couleurs nationales. Cet interdit ne concerne toutefois pas les églises, qui vont devenir le lieu privilégié d'expression du patriotisme en pays occupé. Les drapeaux belges recouvrent les autels et les traditionnels cantiques religieux se muent en cantiques patriotiques dont les paroles célèbrent la Belgique et le courage de son roi. En marge de telles démonstrations, le clergé namurois dénonce les "femmes à boches" et réprimande les agriculteurs peu scrupuleux qui profitent du conflit pour s'enrichir. Durant toutes ces années, les prêtres tenteront de prévenir et de combattre ces comportements. Ils considèrent, en effet, comme un devoir de maintenir le patriotisme et la moralité publique au sein de leurs paroisses, deux notions perçues comme étroitement liées. Cette contribution a pour objectif d'apporter un éclairage sur l'attitude du clergé du diocèse de Namur face aux comportements qualifiés de "déviants"[1].

007_Malfait_Valentin_2014_2_3.indd 10 8/19/2014 4:03:24 PM

Pour parvenir à traiter au mieux le sujet, de nombreuses archives sont disponibles. Selon leur date de production, celles-ci peuvent être divisées en deux catégories. La première comprend les documents produits au cours du conflit. Ces documents se trouvent pour la plupart à l'évêché de Namur. Outre la correspondance de Mgr Heylen[2] et du secrétariat de l'évêché, les carnets du chanoine Schmitz[3] apportent un témoignage quotidien dans lequel figurent des informations importantes comme la situation vécue dans une paroisse. Par ailleurs, les quelques *Liber Memorialis*[4] retrouvés retracent avec une forte proximité temporelle les évènements qui se sont produits au sein d'une paroisse. Le journal *L'Ami de l'Ordre*[5], même censuré, reprend dans sa chronique religieuse annonces de messes patriotiques à venir et annonces de l'évêque. Le quotidien constitue donc un canal d'information efficace, surtout pour le doyenné de Namur.

Les témoignages produits après l'armistice constituent la deuxième partie des archives étudiées. Dans le *Fonds Schmitz*, conservé aux Archives de l'État à Namur, figurent les résultats de l'enquête adressée à l'ensemble du clergé belge à partir de 1919[6]. Le chanoine Schmitz a minutieusement conservé et trié ces documents. Il en résulte 1760 fiches regroupant les réponses aux questions sur l'occupation, les déportations, le patriotisme, la résistance, la moralité, les évacués, les Français cachés dans les bois et les protestants. Chaque paroisse a répondu à l'enquête par l'entremise du prêtre, d'un témoin ou d'une autorité communale. Ces réponses ne concernent pas nécessairement chacune des catégories, de sorte qu'on ne dispose pas de témoignages complets pour toutes les paroisses. Si l'invasion constitue le moment le plus développé, les auteurs n'hésitent pas à dénoncer dans leurs rapports toute entrave à la moralité ayant eu lieu dans leur paroisse durant la guerre.

1. Le terme "déviant" est le mot utilisé par le clergé pour qualifier ces comportements. **2.** Né le 5 février 1856 à Kasterlee, Thomas-Louis Heylen réalise de brillantes études qui le mènent jusqu'à l'université grégorienne de Rome. Abbé de Tongerlo en 1887, il accède au siège épiscopal de Namur en 1899. Il décède en octobre 1941. A. Haquin, "Heylen", in R. Aubert, *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, Paris, 1993, p. 355. **3.** Né le 3 août 1877 à Beho, Jean-Servais Schmitz est ordonné prêtre en 1899. Engagé l'année précédente comme secrétaire particulier de l'évêque Decrolière, il occupe ce poste pendant 54 ans, jusqu'à son décès en 1951. E. Bodart, M.-C. Claes & A. Tixhon (dir.), *Namur à l'heure allemande, 1914-1918 : la vie quotidienne des Namurois sous l'Occupation*, Namur, 2010, p. 27. **4.** La rédaction de ces "livres de la mémoire" de la paroisse dépend de la bonne volonté du prêtre du lieu. Beaucoup de paroisses n'assurent pas cette pratique, ou le font à des degrés divers. **5.** Le dimanche 23 août, le dernier numéro de *L'Ami de l'Ordre* non-censuré paraît à Namur. Sous l'ordre du général von Bulöw, la parution reprend. Le premier numéro censuré, celui des 26 et 27 août, ne porte pas encore de mention de censure, même s'il reprend en première page un communiqué de von Bulöw. Le numéro suivant, du vendredi 28 août, mentionne, par contre, clairement "publié sous le contrôle de l'autorité militaire allemande". *L'Ami de l'Ordre*, 23-28.8.1914. **6.** Initiée par le chanoine Cauchies, cette enquête est mise en œuvre dans le diocèse de Namur par le chanoine Schmitz. Pour plus d'informations quant à cette enquête, voir F. Dauphin, "Le clergé paroissial en Belgique : la perception de l'occupation allemande", in *Revue du Nord*, LXXX, 325, 4-6.1998, p. 367-382. E. Bodart, M.-C. Claes & A. Tixhon (dir.), *Namur à l'heure allemande, 1914-1918 : la vie quotidienne des Namurois sous l'Occupation*, Namur, 2010, p. 29.

007_Malfait_Valentin_2014_2_3.indd 11 8/19/2014 4:03:24 PM

Cette brève présentation des sources permet de se rendre compte que celles-ci proviennent presque uniquement du clergé. Les notions de "bonne moralité" et de "comportement déviants" font donc référence à des conceptions partagées et diffusées par une communauté aux cadres mentaux très homogènes.

I. Le choc de l'invasion : le clergé namurois dans la tourmente

Le diocèse de Namur, dirigé depuis novembre 1899 par Mgr Heylen, compte 1.089 prêtres le 1er août 1914[7]. À cette date, 116 prêtres et séminaristes de l'ensemble du diocèse sont mobilisés comme aumôniers, brancardiers ou infirmiers[8]. L'invasion allemande, qui débute le 4 août, marque douloureusement le clergé[9]. 25 prêtres sont tués, de nombreux autres sont blessés. Beaucoup sont également pris en otage[10]. L'évêque lui-même est détenu par les Allemands suite aux "incidents" qui coûtent la vie à 30 civils namurois[11]. À Namur comme partout ailleurs dans les deux provinces, les dégâts matériels sont importants. Des églises sont brûlées, pillées ou utilisées comme écuries[12]. Les brutalités inouïes de l'invasion provoquent un choc profond qui marquera durablement l'ensemble de la population. La figure de l'Allemand, parjure du droit international, se double de l'image d'une brute sanguinaire.

Face à cette situation difficile, Mgr Heylen entreprend la reconstruction de son diocèse dévasté. Ses vicaires épiscopaux effectuent des visites aux quatre coins des deux provinces pour dresser des inventaires relatifs aux atteintes aux biens[13]. Pour faciliter la reconstruction et éviter que de telles exactions se reproduisent, l'évêque appelle au calme et à la retenue et pose les jalons d'un comité de secours aux populations[14]. Il autorise également la publication du journal *L'Ami de l'Ordre* sous la censure, une "politique du moindre mal" destinée à préserver les intérêts de son clergé fort éprouvé par les évènements[15]. Cette démarche générale rencontre les objectifs de pacification du gouverneur général von Bissing[16]. Celui-ci

7. AÉvN, *Annuaire du clergé namurois*, 1915, p. 41-67. **8.** Ce sont 27 aumôniers et 89 brancardiers ou infirmiers. AÉvN, *Section II*, Carton 12. **9.** Les brutalités de l'invasion ne concernent pas seulement le clergé. Les populations des provinces de Namur et du Luxembourg connaissent de nombreux massacres de civils. Voir à ce sujet l'ouvrage de référence J. Horne & A. Kramer, *1914, les atrocités allemandes*, Paris, 2005. **10.** F. Baix & C. Joset, *Le diocèse de Namur, 1830-1930*, Bruxelles, 1914, p. 330. **11.** AÉvN, *Fonds Schmitz*, Carnets personnels du chanoine Schmitz, 24 et 25.8.1914. **12.** Citons par exemple l'incendie de la collégiale de Dinant. La contribution de Baix et de Joset sur le diocèse de Namur recense avec minutie les incendies et les pillages effectués. F. Baix & C. Joset, *op.cit.* , p. 330-331. **13.** AÉvN, *Fonds Schmitz*, Carnets personnels du chanoine Schmitz, 10.9.1914. **14.** *L'Ami de l'Ordre*, 1er, 11 et 27.9.1914. **15.** L'expression "politique du moindre mal" est ici reprise à André Tihon lorsqu'il veut expliquer la poursuite de la parution de *L'Ami de l'Ordre* à Namur. La poursuite de la parution du journal permet à l'évêque de disposer d'un moyen de diffusion efficace de ses instructions. A. Tihon, *Les évêques de Namur*, dans *La croix et la bannière. Les catholiques en Luxembourg de Rerum Novarum à Vatican II*, Bastogne, 2005, p. 239-240. **16.** Moritz-Ferdinand von Bissing (1844-1917). Général de cavalerie, il prend sa retraite en 1907. Réincorporé au début des hostilités, il est nommé général et commande le 7ème corps d'armée puis devient fin novembre 1914 gouverneur-général de la Belgique occupée. *L'Ami de l'Ordre*, 30.11.1914.

désire établir un *modus vivendi* entre autorités ecclésiastiques et autorités occupantes[17]. Grâce à l'attitude conciliante de l'autorité allemande, Mgr Heylen parvient à mettre en place sa politique de reconstruction du diocèse[18].

II. La pastorale du Cardinal Mercier et l'attitude de Mgr Heylen

Malgré les réticences de Mgr Heylen et des autres évêques, le Cardinal publie seul sa pastorale *Patriotisme et Endurance* le 1er janvier 1915. L'impact du texte est énorme, que ce soit pour l'occupant comme pour les populations occupées. Pour von Bissing, le document marque l'échec de la main tendue à Mercier, gage de coexistence pacifique entre les deux parties. C'est le début d'un long conflit entre le primat et les autorités allemandes. Pour les populations, le texte qui proclame ouvertement que "l'autorité allemande n'est pas une autorité légitime" provoque un enthousiasme sans précédent[19]. Le Cardinal ravive le patriotisme au moment où "un fléchissement des courages" se fait ressentir et démontre qu'une certaine forme de contestation envers l'occupant est possible[20].

À l'évêché de Namur, la pastorale fait grand bruit. Durant l'année 1914, le patriotisme ne s'était exprimé dans les églises du diocèse qu'en de très rares occasions, et aucun signe ne laissait entrevoir un changement[21]. Le texte de Mercier va complètement changer la donne. L'accueil de la population et la justesse des mots employés interpellent l'évêque. Deux jours plus tard, Mgr Heylen annonce à son secrétaire le chanoine Schmitz qu'il a l'intention, "à l'exemple du Cardinal", d'être "assez catégorique" dans son Mandement de Carême, ce qui prouve bien l'influence du Primat[22]. Dans son Mandement, l'évêque s'inspire du schéma de la pastorale de Mercier[23]. Il énonce les évènements tragiques d'août 1914 et décrit les conséquences de l'invasion, à savoir la tristesse et la souffrance. Le rappel d'une Belgique indépendante et prospère, des massacres et des souffrances

17. R. Aubert, *Les deux premiers grands conflits du cardinal Mercier avec les autorités allemandes d'occupation*, Louvain-la-Neuve, 1998, p. 9-10. **18.** C'est ce contexte de pacification relative qui explique le refus de l'évêque de Namur de cosigner la pastorale *Patriotisme et Endurance* du Cardinal Mercier. Le chanoine Aubert, qui s'inspire de Dom Lambert, signale que, dans le chef de Mgr Heylen, "rien n'imposait une déclaration de guerre à l'occupant", à un moment où celui-ci se montrait plus favorable. L. Beaudouin, "Le cardinal Mercier et ses suffragants en 1914", in *Revue générale belge*, 1953, p. 410-419. R. Aubert, *Les deux premiers grands conflits du cardinal Mercier avec les autorités allemandes d›occupation*, Louvain-la-Neuve, 1998, p. 26. Voir aussi H. Haag, "Les origines de la pastorale Patriotisme et Endurance de Mercier (décembre 1914)", in *Revue d'Histoire ecclésiastique*, XCIV, 4-5.1999, p. 436-470 et J. Devolder, *Benoît XV et la Belgique durant la Grande Guerre*, Bruxelles, 1996, p. 44-45. **19.** D.-J. Mercier, *Voix de la guerre*, Liège, 1937, p. 53. **20.** R. Aubert, *op.cit.*, p. 16. **21.** À l'évêché, le seul office faisant mention d'une connotation patriotique est le service chanté en l'honneur du Saint-Esprit et du roi célébré le lendemain, qui remplace sur demande de l'évêque le traditionnel *Te Deum* du 15 novembre. *L'Ami de l'Ordre*, 16-17.11. 1914. **22.** AÉvN, *Fonds Schmitz*, Carnets personnels du chanoine Schmitz, 7.1.1915. **23.** L'analyse se base sur la version publiée sous la censure dans *L'Ami de l'Ordre*, 15-16.2.1915.

007_Malfait_Valentin_2014_2_3.indd 13 8/19/2014 4:03:24 PM

Avis très important.

Il est expressément défendu

de mettre en vue publiquement les couleurs belges, soit sur soi-même, soit sur des objets quelconques, et cela à n'importe quelle circonstance.

Les contrevenants seront punis d'une amende pouvant s'élever à 500 fr., à moins que, selon la gravité du cas, la contravention ne doive être punie d'une peine de prison.

Cette disposition, toutefois, n'empêche pas le port de décorations officielles par ceux qui en ont le droit.

Namur, le 13 novembre 1914.

Le Gouverneur de la Position fortifiée de Namur,

Baron von HIRSCHBERG,

Lieutenant-Général.

Cette affiche s'applique à la région namuroise. Elle est publiée dans le journal "L'Ami de l'Ordre" (15 novembre 1914) et elle sera confirmée les 23 et 24 mars 1915. (Centre de Ressources historiques namuroises)

007_Malfait_Valentin_2014_2_3.indd 14 8/19/2014 4:03:25 PM

consécutives de l'invasion, de la "lutte héroïque et obstinée" des soldats belges ainsi que des mots comme "sacrilèges" induisent une connotation patriotique plus marquée dans le discours de l'évêque. Ces paroles contrastent fortement avec l'attitude réservée adoptée jusque-là pour préserver le *modus vivendi* avec l'occupant. Mgr Heylen ne rompt toutefois pas totalement avec sa ligne de conduite antérieure. En effet, il soumet son texte à l'autorité allemande et remplace, à sa demande, les termes de "civils assassinés" par les mots "civils tués", sans toutefois modifier le contenu en profondeur[24]. Car même si son patriotisme s'exprime plus ouvertement, Mgr Heylen n'oublie pas de conserver des rapports corrects avec l'occupant, ce qui lui permet d'obtenir certaines facilités[25].

III. Le "réveil patriotique" du clergé namurois

Les prises de position de la hiérarchie, transmises efficacement au clergé diocésain malgré les nombreuses restrictions et la censure, vont provoquer une montée de l'expression patriotique. La pastorale et le Mandement de Carême mettent fin à la réserve observée jusque-là par le clergé dont une partie n'hésite plus à exprimer haut et fort son attachement à la Belgique. À Namur, dès le 19 janvier, un drapeau belge orne le catafalque de l'église Saint-Loup[26]. Le curé de l'église Saint-Nicolas instaure une messe hebdomadaire à l'intention des soldats au front[27]. Dans le petit village luxembourgeois de Cherain, le prêtre célébrait déjà en 1914 des offices pour les soldats morts et les victimes civiles de l'invasion, comme il était prescrit par l'évêché[28]. En 1915, les journées d'adoration patriotique et les messes *Pro Rege et Patria* apparaissent[29]. Au total, l'abbé Michel note la tenue de 77 messes et de 6 grands services pour les soldats belges pour la seule année 1915. Il cite même la création d'une "ligue de jeunes patriotes qui s'engagent à faire leur Communion et à assister chaque matin à la Sainte messe pour la patrie". Le 27 avril 1915, le chanoine Schmitz note : "J'ai été hier soir à l'église de Notre-Dame, à l'un des

24. AÉvN, *Fonds de la première guerre mondiale*, Correspondance de Mgr Heylen et du secrétariat de l'évêché, S. 1, t. 1, p. 93-109. **25.** Citons, par exemple, des facilités dans les déplacements de l'évêque et des membres de l'évêché ou des remises de peine pour les prêtres condamnés. Comme l'écrivent ses contemporains, l'attitude de l'évêque reste "correcte mais froide", même dans les protestations. F. Baix & C. Joset, "Le diocèse de Namur", in F. Baix & C. Joset (dir.), *Un siècle d'Église catholique en Belgique (1830-1930)*, t. 2, Bruxelles, 1930, p. 333. **26.** AÉvN, *Fonds Schmitz*, Carnets personnels du chanoine Schmitz, 19.1.1915. **27.** À partir de 1915, *L'Ami de l'Ordre* insère de manière quasi hebdomadaire dans sa chronique religieuse l'annonce de l'office pour les soldats de la paroisse. **28.** Ces offices ne sont toutefois pas qualifiés de "patriotiques", à la différence de ceux de 1915. AÉvN, *Archives paroissiales*, Cherain, *Liber Memorialis* de la paroisse Saint-Vincent de Cherain, 1904-1940. **29.** De manière générale, pour qu'un office religieux soit qualifié de "patriotique", la célébration doit faire apparaître au minimum un élément mettant en avant la Belgique, soit dans la thématique, soit dans le déroulement de la cérémonie. L'ornementation de l'église fait également l'objet d'une attention particulière. Ainsi, même si la pratique des messes patriotiques ne pourra être décrite totalement, le phénomène pourra au moins être approché le plus précisément possible.

007_Malfait_Valentin_2014_2_3.indd 15 8/19/2014 4:03:25 PM

saluts de la Neuvaine à l'intention des soldats de la paroisse. Église archicomble. Comme le patriotisme se réveille, avec le sentiment religieux !"[30].

Von Bissing remarque également une montée de l'expression patriotique, ce qui l'incite à entrer en contact avec Mgr Heylen pour tenter de ralentir ce mouvement renaissant[31]. Mais la position de l'évêque a évolué. Celui-ci considère les églises comme l'endroit adéquat pour l'expression de sentiments légitimes. Il justifie sa position auprès du gouverneur général par un long exposé qui tient de la politique "du moindre mal". Pour Mgr Heylen, l'expression du patriotisme dans les églises permet un contrôle des sentiments patriotiques qui ne s'expriment pas dans la rue. Cela permet d'éviter des troubles à l'ordre public qui pourraient provoquer à terme des émeutes ou des révoltes contre l'occupant. Von Bissing ne conçoit évidemment pas la chose de la sorte. Pour lui, le clergé s'écarte de sa tâche strictement religieuse et s'immisce dans la sphère politique. Il estime que les prêtres ne contribuent pas à calmer les populations. Au contraire, ils mobilisent celles-ci contre le pouvoir occupant. Les deux visions s'opposent. Elles ne parviendront pas à se concilier, les deux hommes restant inflexibles dans leurs positions sans que cela nuise pour autant à leurs relations.

Le patriotisme continue de s'exprimer dans les églises jusqu'à la fin du conflit, avec une intensité variable selon les paroisses. La durée de la guerre, les privations et les déportations de civils provoquent toutefois une lassitude et un désespoir sans cesse croissant dans la population. Dans ce contexte, les manifestations patriotiques n'augmentent pas en intensité à partir de 1916. Dans certaines paroisses, elles diminuent même. À Cherain, l'abbé Michel, qui faisait état de 77 messes et de 6 grands services pour les soldats belges en 1915, ne compte plus que 26 messes pour les soldats et la Patrie en 1917[32]. Si une diminution s'observe dans certaines paroisses à partir de la fin 1916, la pratique reste bien présente jusqu'à l'armistice. Seule l'intensité varie en fonction des endroits.

IV. La promotion de l'endurance patriotique

Dans les sermons prononcés au cours de ces offices, les prêtres namurois expriment leur patriotisme de façon assez classique. Le vicaire général Debois appelle ainsi à prier en se souvenant "de notre Roi bien aimé, de son auguste famille, de nos blessés, de nos prisonniers et de nos défunts"[33]. L'abbé Hiernaux, curé de Le Brûly, dans des termes similaires, déclare que "c'est pour la Patrie,

30. AÉvN, *Fonds Schmitz*, Carnets personnels du chanoine Schmitz, 27.4.1915. **31.** Pour le développement présenté ci-dessous, voir AÉvN, *Fonds de la première guerre mondiale*, Correspondance de Mgr Heylen et du secrétariat de l'évêché, S. 1, t. 5, p. 142-149, 206-211. **32.** AÉvN, *Archives paroissiales*, Cherain, *Liber Memorialis* de la paroisse Saint-Vincent de Cherain, 1904-1940. **33.** Archives de l'État à Namur (AÉN), *Fonds Schmitz*, 46, Poursuite contre les ecclésiastiques, Rapport du chanoine Schmitz sur les condamnations de prêtres. Copie du sermon du chanoine Debois.

pour son indépendance et sa liberté que nous prions aujourd'hui avec ardeur (…)"[34].

En plus de ces démonstrations assez ordinaires, les prêtres appellent à *endurer* les souffrances consécutives de la guerre. Le développement classique consiste à évoquer "l'épreuve" traversée par la communauté et à apporter les éléments pour arriver à la supporter, à savoir la prière et l'unité dans la douleur. Le 3 décembre 1916, à la fin de son sermon, l'abbé Daiche en appelle à la fraternité de "toute la paroisse qui ne fait ici qu'une seule et même famille, dont tous les membres souffrent et sont remplis d'anxiété"[35]. L'unité concerne aussi la Belgique, constituée désormais d'une partie combattante et d'une partie occupée. C'est d'ailleurs l'unité du pays qui mènera à la victoire.

De plus, si la guerre est considérée comme une épreuve, celle-ci a l'avantage d'être régénératrice pour les individus[36]. L'abbé Hiernaux déclare à ce propos qu'il "faut tirer tout le profit que l'épreuve comporte"[37]. Le vicaire général Debois soutient, lui, devant un parterre de fidèles qu'"un autre avantage de l'épreuve est de nous grandir, de nous fortifier, d'affirmer notre volonté"[38]. Et cela en ayant déclaré à la foule : "[parmi] nous, qui n'a pas commis aussi des fautes ? Qui n'a pas mérité aussi ses épreuves ? Appliquons-nous à les expier, nous en avons l'occasion"[39]. Les prêtres mettent en avant le fait qu'à la veille du conflit, beaucoup de fidèles ne respectaient plus le repos dominical, l'assistance à la messe ou le sacrement du mariage. Ainsi, le Cardinal Mercier, dans sa pastorale *Patriotisme et Endurance*, déclare : "(…) le repos dominical, l'assistance à la messe du dimanche, le respect du mariage et des lois de la modestie, qu'en faisiez-vous ?"[40]. L'abbé Hiernaux reprend exactement les mêmes termes dans son sermon du premier août 1915. "Mais nous, n'avouerons-nous pas que nous avons quelque chose à expier ? (…) Le repos dominical, l'assistance à la messe du dimanche, les lois de la modestie, qu'en faisiez-vous ?"[41]. La guerre constitue donc une étape douloureuse engendrée par un relâchement des mœurs. Elle se révèle néanmoins régénératrice et permet un retour aux valeurs chrétiennes fondatrices.

Pour parvenir à l'affermissement personnel, les prêtres lancent un peu partout un appel à l'expiation[42]. L'abbé Hiernaux déclare à ses paroissiens que "quiconque veut gagner

34. Archives du monde catholique (ARCA), *Fonds Hiernaux*, Sermon de fin juillet 1915. **35.** AÉN, *Fonds Schmitz*, 46, Poursuite contre les ecclésiastiques, Rapport du chanoine Schmitz sur les condamnations de prêtres. Copie du sermon de l'abbé Daische. **36.** J.-F. Galinor-Pallerola, *La résignation dans la culture catholique en France (1870-1945)*, Paris, 2007. L'historien déclare que, dans la mentalité du clergé, le chrétien doit accepter sans révolte la souffrance inévitable de la guerre, car "l'accepter et lui découvrir un sens aide à la supporter". **37.** ARCA, *Fonds Hiernaux*, Sermon du 1.8.1915. **38.** AÉN, *Fonds Schmitz*, 46, Poursuite contre les ecclésiastiques, Rapport du chanoine Schmitz sur les condamnations de prêtres. Copie du sermon du chanoine Debois. **39.** *Ibidem*. **40.** D.-J. Mercier, *op.cit.*, p. 48. **41.** ARCA, *Fonds Hiernaux*, Sermon de fin juillet 1915. **42.** Ces appels à l'expiation peuvent se lire en fonction du concept de dolorisme que développe notamment Annette Becker, mais avec quelques nuances. En Belgique occupée, la situation diffère. Le concept ne s'applique pas à des aumôniers ou à des combattants. La souffrance est présente quotidiennement, à travers les nombreuses douleurs et privations qu'engendre l'occupation. A. Becker, *La guerre et la foi: de la mort à la mémoire 1914-1930*, Paris, 1994, p. 30.

007_Malfait_Valentin_2014_2_3.indd 17 8/19/2014 4:03:25 PM

Le cardinal Mercier et Mgr. Heylen lors de leur voyage à Rome en janvier 1916. Le voyage à Rome du cardinal s'inscrit dans un contexte de tension avec l'autorité allemande, qui presse le Saint-Siège de retenir Mercier à Rome. Mgr. Heylen, qui représente une ligne plus modérée, va également dénoncer les faits consécutifs à l'invasion, ce qui donnera plus de crédit aux dires du primat de Belgique. (Bibliothèque nationale de France)

007_Malfait_Valentin_2014_2_3.indd 18 8/19/2014 4:03:25 PM

le ciel doit s'apprêter à souffrir. C'est par la croix qu'on arrive à la gloire"[43]. "Et si nous ne sommes pas personnellement coupables, expions pour les autres", déclare encore le vicaire général Debois[44]. Dans les sermons étudiés, il s'agit de véritables appels à imiter le Christ qui, par ses tourments sur la croix, a expié les péchés de l'humanité. Et cette imitation, elle aussi, ne peut se faire sans souffrances. Le fait de vouloir considérer la souffrance comme expiatoire des péchés d'avant-guerre induit une connotation douloriste dans ces discours.

Ces idées directrices ne s'appliquent pas seulement aux individus, mais également à l'entité collective qu'est la Patrie[45]. Pour le pays, la guerre constitue aussi une épreuve qui, après l'expiation dans la douleur des péchés nationaux, se révèlera régénératrice. Le jour de Pâques 1915, le chanoine Schmitz prêche "l'idée de la résurrection de notre Patrie"[46]. Cette résurrection est permise par "les épreuves chrétiennement supportées, les sacrifices des soldats et les douleurs des mères et des épouses"[47]. Le vicaire général Debois pose à la foule des fidèles la question suivante : "Et la Belgique elle-même n'avait-elle rien à se reprocher ?"[48]. Dans son sermon de Carême 1915, Mgr Heylen déclare : "Souffrons afin d'expier nos fautes passées et de voir la Belgique renaître bientôt, purifiée et embellie"[49]. Même le Cardinal Mercier demande aux Belges si, après toutes ces épreuves, ils ne sentent pas que "la Belgique a grandi"[50].

Ces offices patriotiques témoignent de la volonté du clergé de célébrer la Belgique, conçue comme une entité indivisible symbolisée par la figure royale. Les soldats combattent pour préserver l'indépendance et les civils endurent les souffrances occasionnées par l'occupation. Le Cardinal Mercier rappelle que, "alors que la Belgique, gaspillait son temps en querelles de classes, le 2 août 1914, tous les Belges sans distinction ni de parti, ni de condition, se levèrent comme un seul homme, serrés contre le Roi"[51]. Il est vrai que l'union sacrée prévaut. Dans ses carnets, le chanoine Schmitz ne fait état d'aucun mauvais sentiment envers les libéraux ou les socialistes et se réjouit même de leur présence aux grands offices[52].

V. La dénonciation des "comportements déviants"

Dans ce contexte de promotion de l'unité nationale et de l'endurance patriotique, des figures discordantes apparaissent et vont

43. ARCA, *Fonds Hiernaux*, Sermon du 18.10.1914. **44.** AÉN, *Fonds Schmitz*, 46, Poursuite contre les ecclésiastiques, Rapport du chanoine Schmitz sur les condamnations de prêtres. Copie du sermon du chanoine Debois. **45.** Ce type de comportement est également constaté par Jean-François Galinier-Pallerola dans le chef des évêques français. L'historien déclare, en effet, que "les évêques établissent un parallèle parfait entre la vie spirituelle personnelle et celle de la patrie, conçue comme une personne collective". J.-F. Galinier-Pallerola, *op.cit.*, p. 89. **46.** AÉvN, *Fonds Schmitz*, S. 186, Journaux personnels (1914-1919), Pâques 1915. **47.** *Ibidem*. **48.** AÉN, *Fonds Schmitz*, 46, Poursuite contre les ecclésiastiques, Rapport du chanoine Schmitz sur les condamnations de prêtres. Copie du sermon du chanoine Debois. **49.** *L'Ami de l'Ordre*, 16-17.3.1915. **50.** D.-J. Mercier, *op.cit.*, p. 49. **51.** *Ibidem*. **52.** AÉvN, *Fonds Schmitz*, Carnets personnels du chanoine Schmitz, 30.4.1916.

007_Malfait_Valentin_2014_2_3.indd 19 8/19/2014 4:03:25 PM

mettre à mal cette perception des événements. Avant de pousser l'étude plus loin, il convient de s'interroger sur la présence ou non de telles figures discordantes au sein même du clergé. Pour le diocèse de Namur, seul le cas du vicaire D., attaché à l'église Saint Jean-Baptiste de Namur, pose problème. Dès le 1er mars 1917, le chanoine Schmitz note dans ses carnets que "l'on soupçonne le vicaire D. d'avoir des relations suivies avec un policier allemand"[53]. Le 2 mai de la même année, le chanoine écrit : "La situation empire pour M. D., vicaire de S. Jean. On commence à le connaître dans le public comme espion allemand. On profère contre lui des menaces pour après la guerre. Il est allé administrer un soldat allemand à l'hôpital. Il a chargé un enfant de porter une lettre à un policier secret. On souhaite que Mgr l'Evêque intervienne sans retard"[54].

L'affaire faisant grand bruit, l'évêque finit par intervenir et déplace le vicaire dans la paroisse d'Auvelais. Le prêtre a sans doute dû être rappelé à l'ordre puisqu'il ne se distingue plus jusqu'à l'armistice. Ses agissements n'ont pas encore pu être déterminés avec précision mais ils semblent assez importants pour que la Sûreté belge s'intéresse à son cas après la guerre. En effet, début 1919, la Sûreté prend l'affaire en main et le prêtre, interné à La Trappe à Rochefort depuis décembre 1918, est incarcéré à Ostende[55]. L'évêque, au courant de la situation, ne s'y oppose pas[56]. Le cas encore assez obscur de l'abbé D. constitue la seule affaire de compromission d'un membre du clergé namurois envers l'occupant[57]. Le prêtre fait d'ailleurs l'objet de réprimandes de la part des autres ecclésiastiques de la ville de Namur, qui ne tolèrent pas sa conduite[58]. Ce ne sont toutefois pas des attaques sur la voie publique ou en chaire de vérité, le procédé habituel utilisé pour rappeler les paroissiens à l'ordre.

Les personnes faisant l'objet de la majorité des dénonciations publiques et des mises à l'écart sont les "femmes à boches" et les agriculteurs. Les "jeunes gens" et les évacués font également l'objet d'une attention particulière de la part du clergé, dans une optique plus "préventive". Aucun témoignage n'a été retrouvé quant à une dénonciation publique des employés des nouveaux ministères wallons résultant de la "séparation administrative" imposée par l'occupant. Cela s'explique sans doute par l'intérêt quasi nul porté par la population à cette affaire. Les prêtres n'ont donc pas besoin de monter en chaire pour dénoncer l'installation des ministères car la population n'y porte aucun intérêt. À l'évêché, Mgr Heylen, en accord avec son homologue liégeois, préconise simplement de ne pas se soumettre aux jurys wallons pour les sorties de l'école normale[59].

53. AÉvN, *Fonds Schmitz*, Carnets personnels du chanoine Schmitz, 1.3.1917. **54.** AÉvN, *Fonds Schmitz*, Carnets personnels du chanoine Schmitz, 2.5.1917. **55.** AÉvN, *Fonds Schmitz*, Carnets personnels du chanoine Schmitz, 27.4.1915. **56.** *Ibidem*. **57.** Si les faits ne sont pas encore déterminés avec certitude, ils sont symptomatiques de la mentalité du clergé durant l'occupation. Aucun contact soutenu avec les Allemands n'est toléré, la distance patriotique doit être de mise. **58.** AÉvN, *Fonds Schmitz*, Carnets personnels du chanoine Schmitz, 27.4.1915. **59.** AÉvN, *Fonds Schmitz*, Carnets personnels du chanoine Schmitz, 2.6.1917.

007_Malfait_Valentin_2014_2_3.indd 20 8/19/2014 4:03:25 PM

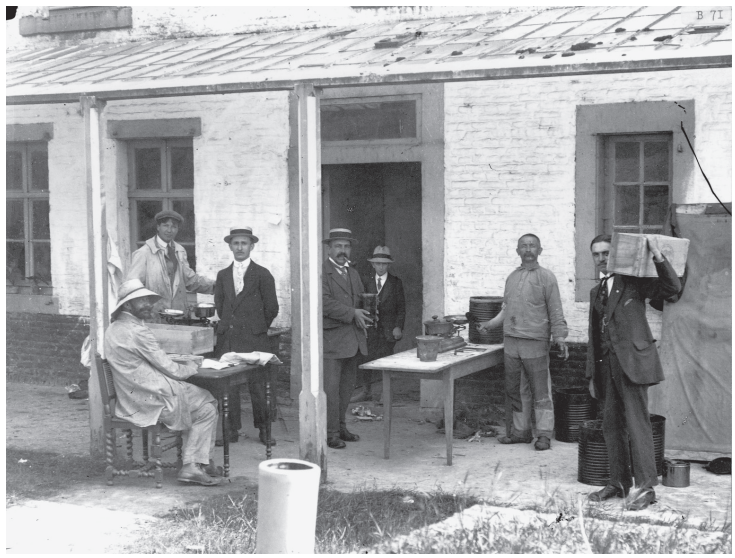

La place d'Armes à Namur après les destructions allemandes du 23 août 1914. (Collection privée)

007_Malfait_Valentin_2014_2_3.indd 21 8/19/2014 4:03:26 PM

La dénonciation des "relations malsaines" entre les femmes et les Allemands constitue le souci majeur dans de nombreuses paroisses. Le sujet n'est d'ailleurs pas la préoccupation exclusive du clergé. Sophie de Schaepdrijver rappelle, à propos des suspensions d'allocations des comités de secours aux femmes suspectées d'inconduites, qu'"en temps de guerre, le moindre rapprochement avec l'ennemi restait pour les femmes un crime impardonnable"[60]. Les prêtres namurois prennent le problème très au sérieux. Ils tentent de lutter contre le phénomène avec les moyens dont ils disposent. Ils montent donc en chaire de vérité et prononcent des discours très durs à l'égard de ces femmes bien connues de la communauté. Le doyen de Gedinne appelle ainsi de nombreuses fois à stopper ces "relations malsaines" et engage les fidèles à prier "pour ces filles dont la conduite est scandaleuse"[61]. Le doyen de Fosses fait de même[62]. Le curé de Jemeppe-sur-Sambre refuse de donner la communion à une petite fille sous prétexte que sa mère s'affiche avec les Allemands[63]. Les prêtres ne se contentent pas d'actions à l'intérieur de leurs églises. L'abbé Laloux, curé d'Oret et membre du comité local de secours, ne donne pas de vêtements à une dame "qui se compromet avec les boches"[64]. Comme ils ne s'attaquent pas directement à l'Allemagne, les prêtres ne se rendent pas coupables aux yeux de l'autorité militaire et ne sont donc jamais condamnés pour ces faits. En revanche, ils sont souvent menacés et convoqués à la *Kommandantur* à cause des plaintes des femmes visées[65]. Seuls les curés de Freylange et de Montquintin seront condamnés, mais uniquement parce que la dénonciation des "femmes publiques" se retrouve associée à ce que l'occupant appelle des "insultes à l'Allemagne"[66].

Les remontrances à l'égard des agriculteurs sont plus rares mais bien présentes, surtout lors des années 1917 et 1918[67]. Au cours de ces années, les privations et les réquisitions augmentent considérablement et se font ressentir, y compris dans la province fortement rurale de Namur. Le chanoine Schmitz mentionne que "dans le pays de Leuze, le clergé attaque beaucoup les fermiers. C'est moins violent dans le pays de Dinant"[68]. La cause est bien connue, à savoir "la prospérité inouïe des fermiers et des cultivateurs, et surtout des spéculateurs et des accapareurs"[69]. Cette attitude brise l'union entre les Belges et profite

60. S. De Schaepdrijver, *La Belgique et la Première Guerre mondiale*, Bruxelles, 2004, p. 115-116. **61.** AÉN, *Fonds Schmitz*, 55, Rapports non-dissociés, Rapport de la paroisse de Gedinne. **62.** AÉN, *Fonds Schmitz*, 46, Poursuite et condamnations d'ecclésiastiques, Rapport sur la condamnation du doyen de Fosses. **63.** AÉN, *Fonds Schmitz*, 46, Poursuite et condamnations d'ecclésiastiques, Rapport sur la condamnation du curé de Jemeppe-sur-Sambre. **64.** AÉN, *Fonds Schmitz*, 46, Poursuite et condamnations d'ecclésiastiques, Rapport sur la condamnation du curé d'Oret. **65.** Les auteurs de ces dénonciations publiques feront l'objet d'une surveillance accrue durant leurs offices et parfois même hors de l'église avec l'espoir d'entendre des insultes à l'Allemagne ou de découvrir une activité clandestine. **66.** Le cantique "Le papillon belge et les cochons du Kaiser" constitue un bon exemple d'insulte à l'Allemagne. Le concept reste néanmoins très large, ce qui ouvre la voie à des décisions arbitraires en la matière. **67.** Rappelons que les provinces de Namur et Luxembourg sont des provinces à forte dominante rurale. **68.** AÉvN, *Fonds Schmitz*, Carnets personnels du chanoine Schmitz, 17.6.1918. **69.** AÉvN, *Fonds Schmitz*, Carnets personnels du chanoine Schmitz, Considérations de fin d'années 1916-1917.

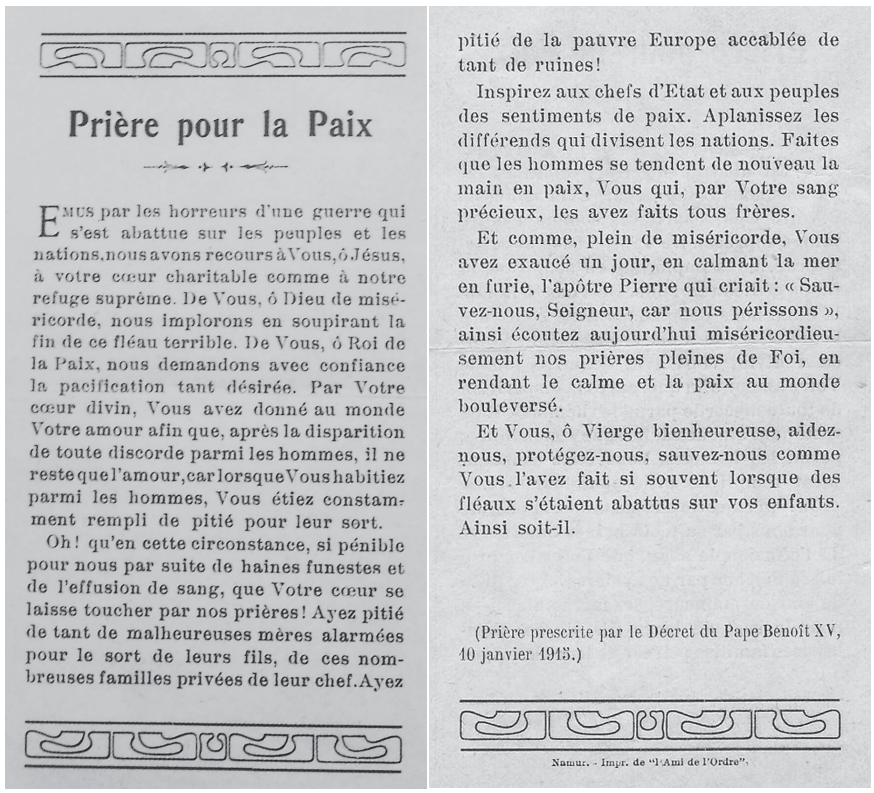

Prière pour la Paix

Emus par les horreurs d'une guerre qui s'est abattue sur les peuples et les nations, nous avons recours à Vous, ô Jésus, à votre cœur charitable comme à notre refuge suprême. De Vous, ô Dieu de miséricorde, nous implorons en soupirant la fin de ce fléau terrible. De Vous, ô Roi de la Paix, nous demandons avec confiance la pacification tant désirée. Par Votre cœur divin, Vous avez donné au monde Votre amour afin que, après la disparition de toute discorde parmi les hommes, il ne reste que l'amour, car lorsque Vous habitiez parmi les hommes, Vous étiez constamment rempli de pitié pour leur sort.

Oh! qu'en cette circonstance, si pénible pour nous par suite de haines funestes et de l'effusion de sang, que Votre cœur se laisse toucher par nos prières! Ayez pitié de tant de malheureuses mères alarmées pour le sort de leurs fils, de ces nombreuses familles privées de leur chef. Ayez pitié de la pauvre Europe accablée de tant de ruines!

Inspirez aux chefs d'Etat et aux peuples des sentiments de paix. Aplanissez les différends qui divisent les nations. Faites que les hommes se tendent de nouveau la main en paix, Vous qui, par Votre sang précieux, les avez faits tous frères.

Et comme, plein de miséricorde, Vous avez exaucé un jour, en calmant la mer en furie, l'apôtre Pierre qui criait : « Sauvez-nous, Seigneur, car nous périssons », ainsi écoutez aujourd'hui miséricordieusement nos prières pleines de Foi, en rendant le calme et la paix au monde bouleversé.

Et Vous, ô Vierge bienheureuse, aidez-nous, protégez-nous, sauvez-nous comme Vous l'avez fait si souvent lorsque des fléaux s'étaient abattus sur vos enfants. Ainsi soit-il.

(Prière prescrite par le Décret du Pape Benoît XV, 10 janvier 1915.)

Namur. - Impr. de "l'Ami de l'Ordre".

Prière pour la paix publiée dans le journal "L'Ami de l'Ordre" au début du conflit et lue massivement durant les offices en août 1914.

007_Malfait_Valentin_2014_2_3.indd 23 8/19/2014 4:03:26 PM

à l'occupant. L'ordre public est mis à mal car les disparités économiques provoquent des rancœurs profondes qui peuvent dégénérer, comme en témoignent les vols de bétail ou de récoltes[70]. La dénonciation de l'attitude des agriculteurs constitue donc également une réalité bien présente durant l'occupation.

VI. Prévenir les comportements déviants : les mises en garde du clergé

Les dénonciations publiques interviennent lorsque les mises en garde du clergé n'ont pas donné de résultats. Ces mises en garde sont plus nombreuses. Elles concernent surtout les femmes, les agriculteurs, les "jeunes gens" et les évacués. En général, les instructions sont simples : ne pas se mêler à l'occupant et ne pas lui témoigner le moindre geste de sympathie. Pareille attitude s'inscrit dans un mouvement populaire plus large. Dès le début de l'occupation, la société belge toute entière observe une distance patriotique envers les Allemands[71]. Dans cette optique, à Resteigne, le curé apprend aux écoliers qu'il ne faut pas saluer spontanément les ennemis de la patrie et que c'est un crime de les ravitailler[72]. À Vonêche, le prêtre interdit ses paroissiens d'assister au festin donné par les Allemands suite à l'abattage d'un bœuf[73].

La durée du conflit et l'augmentation des privations qui touchent sévèrement les populations va modifier cet état de fait. Le découragement guette. La population reprend ses divertissements d'avant-guerre[74]. Le clergé namurois considère négativement cette évolution de la situation. C'est la porte ouverte à de nombreux comportements antipatriotiques, à un moment où les soldats combattent pour préserver l'indépendance du pays. Le prêtre de Les Tailles défend donc aux femmes de se rendre aux bals et autres festivités[75]. À Bièvre, le curé note que la moralité n'eut pas à souffrir car la population a gardé en tête les atrocités commises durant l'invasion[76]. Le prêtre de Bonneville se félicite, quant à lui, du succès de ses recommandations. Il déclare en effet que, grâce à son influence, les agriculteurs se sont bien tenus et n'en ont pas profité[77]. À l'instar de la situation à Bonneville, de nombreux curés se prévaudront dans les rapports qu'ils envoient à l'évêché au lendemain de l'armistice de la bonne tenue des femmes de leur paroisse. Les témoignages sont éloquents. La moralité publique est respectée quand les Belges n'ont pas de comportements jugés antipatriotiques tels que s'afficher avec les Allemands, profiter de la guerre pour s'enrichir ou passer son temps à se divertir alors que d'autres souffrent.

L'arrivée des évacués français provoque un élan de générosité spontané, mais aussi de

70. AÉvN, *Fonds Schmitz*, Carnets personnels du chanoine Schmitz, 3.5.1918. **71.** S. De Schaepdrijver, *op.cit.*, p. 103-136. **72.** AÉN, *Fonds Schmitz*, nº 61, Résistance, Resteigne. **73.** AÉN, *Fonds Schmitz*, nº 62, Patriotisme, Vonêche. **74.** S. De Schaepdrijver, *op.cit.*, p. 224. Cela provoque une désaffection des églises, que les prêtres concernés jugent de façon très négative, parlant d'attitudes antipatriotiques. **75.** AÉN, *Fonds Schmitz*, n° 63, Moralité, Les Tailles. **76.** AÉN, *Fonds Schmitz*, n° 63, Moralité, Bièvres. **77.** AÉN, *Fonds Schmitz*, n° 62, Patriotisme, Bonneville.

007_Malfait_Valentin_2014_2_3.indd 24 8/19/2014 4:03:26 PM

l'inquiétude auprès du clergé. Dans certaines communes, les femmes mettent en péril l'équilibre précaire de la bonne tenue des mœurs assuré par les autorités ecclésiastiques. "Visite [à l'évêché] de M. le bourgmestre de Humain : il supplie Mgr Heylen d'intervenir pour les délivrer de 14 filles publiques, arrivées de France dans sa petite ville si chrétienne : elles se promènent dans le village et aux alentours, la cigarette en bouche. Les soldats allemands courent après elles de toute la région, se promènent avec elles dans le bois, dans les allées du château : M. le Bourgmestre lui-même n'ose plus s'y rendre. Des jeunes gens de la localité et du voisinage se laissent malheureusement séduire. On déplore malheureusement les mêmes alors à Marche"[78].

Lors de l'arrivée des évacués français, les prêtres tentent de les encadrer un maximum pour prévenir ces comportements déviants. Si les mises en garde et l'encadrement spirituel sont sans effet, les prêtres se retrouvent alors désarmés pour faire face à la situation. La cohabitation se poursuit malgré tout, l'apparition des tensions étant assez limitées[79].

VII. Analyse du phénomène

L'attention portée par les prêtres namurois aux problèmes de mœurs doit s'appréhender au vu de la ferveur patriotique qui s'est manifestée dans l'ensemble de la société au début de la guerre. Le clergé se retrouve pleinement dans cet engouement. Dès le début de l'année 1915, l'expression patriotique, jusque-là refrénée par l'occupation, est cautionnée par l'exemple d'une hiérarchie qui recommande en même temps "d'accepter les privations que vous avez à subir"[80]. Cette volonté d'expression patriotique se double de la nécessité d'endurer la souffrance de la guerre, que ce soit sur le front ou en pays occupé. Les notions de patriotisme et d'endurance sont donc érigées en normes pour la société occupée et seront défendues et propagées par le clergé durant toute la durée de la guerre.

Les prêtres vont également propager l'image d'un pays uni derrière son roi. Derrière cette vision se cache l'espoir d'une "résurrection" qui verra la Belgique sortir victorieuse du conflit et purifiée de ses luttes intestines, causes estimées directes du conflit. Pareil souci d'unité doit se comprendre par le fait qu'à l'arrière, la population s'associe à la lutte contre l'occupant en lien avec les soldats de l'Yser, certes de manière plus passive. L'endurance patriotique et le refus de l'occupation font partie intégrante de cette lutte à laquelle s'associe le clergé qui organise de nombreuses messes pour les soldats au front.

En outre, si le maintien des "bonnes mœurs" faisait déjà l'objet d'une attention particulière en temps de paix, la guerre y introduit un élément nouveau. Le problème n'est plus seulement d'ordre religieux, il est surtout d'ordre patriotique. Le comportement du "parfait chrétien" se confond avec celui de

78. AÉvN, *Fonds Schmitz*, Carnets personnels du chanoine Schmitz, 12.9.1917. **79.** Voir, à ce sujet, l'étude réalisée par Mélodie Brassine dans le présent numéro. **80.** D.-J. Mercier, *op.cit.*, p. 58.

Poste de garde allemand à un passage à niveau dans la vallée de la Meuse, près de Namur. (Photo "Bundesarchiv", 183-R0591151)

007_Malfait_Valentin_2014_2_3.indd 26 8/19/2014 4:03:26 PM

"parfait patriote"[81]. Le rapprochement n'est pas nouveau mais prend tout son sens en ces temps troublés[82]. Les prêtres doivent se faire "les champions des vertus, que commandent à la fois l'honneur civique et l'Evangile"[83]. Les femmes qui brisent cette union en s'affichant avec les Allemands et les agriculteurs provoquent des divisions au sein de la société : cela renforce le camp adverse. Le clergé se doit de dénoncer ces pratiques antipatriotiques et, en même temps, contraires aux valeurs chrétiennes.

C'est donc dans ce contexte d'"endurance patriotique" qu'il faut envisager la stigmatisation des comportements déviants et les nombreuses mises en garde contre toute compromission envers l'occupant. La durée du conflit et l'augmentation des privations vont casser l'image idéale d'une société respectant entièrement ces principes de "patriotisme et endurance" défendus par l'ensemble du clergé. Les mises en garde et les dénonciations en chaire de vérité témoignent de la volonté inébranlable d'entretenir cette vision idéale. Par ailleurs, au vu des sources étudiées, il est impossible de déterminer avec précision dans quelle mesure cette vision du comportement déviant comme comportement non-patriotique est partagée par la population du diocèse. La question mérite toutefois d'être posée et pourrait être mise en parallèle avec la problématique de la baisse de la fréquentation des offices mentionnée par de nombreux prêtres à partir de 1917.

À la fin de la guerre, la question de la moralité se retrouve dans l'enquête initiée par le chanoine Cauchie en vue de la réalisation d'une Histoire de l'Église belge pendant la guerre[84]. Un questionnaire comportant des rubriques sur l'occupation, les déportations, le patriotisme, la résistance, la moralité, les évacués, les Français cachés dans les bois et les protestants est envoyé à chaque paroisse. La présence d'un point particulier pour la question de la moralité est déjà révélatrice de l'importance que le clergé accorde à la problématique. L'analyse des archives révèle que de nombreux prêtres ont des difficultés à placer la présence des comportements déviants décrits ci-dessus dans une catégorie bien précise[85]. En effet, ils renseignent à part égale ces comportements dans la catégorie "patriotisme" ou la catégorie "moralité", dans une moindre mesure la catégorie "résistance". Cela démontre bien que la question des bonnes mœurs est indissociable des notions de patriotisme et d'endurance en temps de guerre.

VALENTIN MALFAIT (°1988) a été diplômé en Histoire en 2011. Agrégé en Histoire en 2012. Depuis 2012, il travaille comme chercheur à l'UNAMUR sous la direction d'Axel Tixhon où il collabore à la réalisation de dossiers pédagogiques "Grande Guerre" en lien avec le ministère de l'enseignement. Il est également collaborateur didactique à l'UNAMUR. Ses recherches portent surtout sur l'Histoire du clergé en 14-18.

81. Le Cardinal Mercier rappelle d'ailleurs "qu'il n'y a point de parfait chrétien qui ne soit un parfait patriote". D.-J. Mercier, *op.cit.*, p. 50. **82.** L'association patriotisme et foi se retrouve par exemple en 1910, dans la pastorale de Mercier *La piété patriotique*. D.-J. Mercier, *op.cit.*, p. 18-35. **83.** D.-J. Mercier, *op.cit.*, p. 58. **84.** F. Dauphin, *op.cit.*, p. 367-382. **85.** AÉN, *Fonds Schmitz*.

007_Malfait_Valentin_2014_2_3.indd 27 8/19/2014 4:03:27 PM